

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} décembre 2021

Une mise en valeur de Genève avec l'initiative « Pour un centre-ville piéton, vivant et végétalisé » et « la Construction d'une halle couverte de tennis, réfection de terrains extérieurs, acquisition de mobilier et d'équipements informatiques au centre sportif du Bois-des-Frères »

**Pour une redynamisation du centre-ville avec une mobilité cohérente et équilibrée.
Le PDC dit oui à l'IN-7 « Pour un Centre-Ville vivant, piéton et végétalisé »**

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal était invité à se prononcer sur le principe de l'initiative IN-7, visant à réaménager une partie du centre-ville, comprenant le périmètre couvrant les rues Pierre-Fatio, du Rhône et de la Rôtisserie.

Genève est une des dernières grande villes suisses à ne pas avoir passé le pas et prévu la mise en place d'un centre-ville complètement ou majoritairement piéton, permettant de conjuguer une mobilité cohérente et fluide. Les précédents dans d'autres cités ont démontré la pertinence économique et sociale de ce type d'aménagement urbain.

Le principe de l'IN-7 a été accepté lors de la dernière séance du Conseil municipal et l'initiative devra encore être mise en œuvre par le Conseil administratif, qui devra revenir avec un projet concret devant le Conseil municipal, soumis à l'acceptation de ce dernier.

Pour le groupe PDC, Anne Carron, conseillère municipale, a soutenu l'acceptation du principe de l'IN 7. Elle n'a pas manqué de rappeler au passage le fait que l'Alternative avait recommandé avec véhémence de voter contre le projet dit « Clé-de-Rive », alors même que celui-ci visait également la piétonisation du centre-ville avec, en parallèle, comme l'ont fait la plupart des grandes villes suisses pour faciliter la mobilité douce en leur centre-ville, la rénovation et l'agrandissement d'un parking situé dans leur périmètre, ici celui de Rive.

L'IN-7 devrait permettre la réalisation rapide de la rue Pierre Fatio, ce à quoi tenait beaucoup le PDC dans le cadre du projet Clé-de-Rive, pour en faire une place végétalisée, attrayante et conviviale avec ses marchés hebdomadaires, des terrasses de restaurant élargies et des bancs publics.

Les étapes suivantes visent à une réflexion globale sur la rue de la Rôtisserie puis sur les Rues-Basses et à une piétonisation prévoyant le maintien des transports publics, l'accès aux véhicules de livraison de même qu'un accès limité aux véhicules autorisés.

Le PDC suivra très attentivement la suite du processus convaincu des bienfaits qu'apportera la piétonisation tant pour la qualité de vie que pour le commerce local. Le bruit et la pollution des véhicules motorisés sont un réel problème en milieu urbain et il est urgent de mettre en place des solutions pragmatiques. Enfin, la pratique, dans bien d'autres villes, démontre que redonner à la population le plaisir de flâner en toute sécurité dans les rues favorise les achats et par là même le commerce local.

Construction d'une halle couverte de tennis et réfection de terrains extérieurs au centre sportif du Bois-des-Frères, première pierre du plan 2030 pour les aménagements sportifs à Genève.

Ce premier projet de rénovation des halles de tennis couvertes au Bout-du-monde pour un total de 13 millions voté unanimement s'inscrit dans un plan directeur qui prévoit 300 millions d'équipements d'ici à 2030.

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de 13.3 millions de francs pour un projet de construction d'une halle de tennis couverte et de réfection de terrains extérieurs au centre sportif du Bois-des-Frères. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan directeur des équipements sportifs 2017-2030 de la Ville de Genève. Il répond à un véritable besoin car le tennis est l'un des sports les plus pratiqués à Genève. Cette infrastructure permettra d'augmenter significativement le nombre d'heures à disposition du grand public et de l'association régionale (ARGT).

Par ailleurs, une attention particulière à la question environnementale a été portée dans le cadre de ce projet, notamment en limitant au maximum le nombre d'arbres à abattre ou à transplanter. La toiture de la halle sera végétalisée et des panneaux photovoltaïques y seront installés, permettant de produire environ 168'000 kWh.

La Magistrate Marie Barbey-Chappuis a exprimé toute sa satisfaction après ce vote unanime du Conseil municipal : « Cette infrastructure permettra non seulement de répondre au manque de terrains de tennis couverts sur le territoire cantonal, mais aussi de proposer une solution à la relève du tennis genevois pour bénéficier d'un véritable lieu d'entraînement »



Contacts:

Alain de Kalbermatten, chef de groupe
079 457 27 85

Anne Caron, conseillère municipale
078 868 86 53

Nargis Curteanu, assistante parlementaire
079 334 78 05